L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 FEVRIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 FEVRIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.	
Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.	
Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Où en est l'Affaire de la Prime.

De toutes les personnes qui, parmi nous, s'occupent tant soit peu des affaires publiques et ont à cœur les intérêts et l'avenir de la Lonisiane, il n'en est peut-être pas une seule qui, chaque matin, ne jette un coup d'œil anxieux sur son journal, à la colonne des dépêches qui nous arrivent de Washington, pour savoir où en est l'affaire de la Prime, au Congrès.

La situation, en effet, change à peu près tous les jours. Tantôt les nouvelles sont excellentes, tantôt fort inquétantes, et de nature à faire perdre l'espoir aux esprits les plus optimistes.

Cependant, nul ne s'est découragé jusqu'ici. On avait la foi la plus entière dans la justice de la cause de nos planteurs et la plus aveugle confiance dans le dévouement et l'intelligence de leurs défenseurs. On suivait avec une curiosité passionnée les pas et les démarches de ces derniers, au Sénat et à la Chambre, en vue de grossir le nombre de leurs adhérents et de venir à bout de leurs adversaires les plus opiniâtres. Cette tenacité de nos représentants leur a porté bonheur. Ils sont parfaitement sûrs, à l'heure qu'il est, de remporter la victoire. Les pétitions et les protestations qui sont arrivées de de toutes parts, au Capitole, depuis quelque temps, les ont puissamment aidés dans leur tâche, et l'on peut affirmer hardiment que la cause de la prime est définitivement gagnée.

Il en était temps, en vérité, car les nouvelles de nos campagnes sont désolantes. Nos planteurs sont aux abois et si le Congrès ne vient pas promptement à leur secours, nous aurons à enregistrer bien des désastres.

Il ne s'agit plus, à l'heure qu'il est de discuter le principe de la prime. C'est une cause bien perdue et indéfendable, que tout le monde a complétement abandonnée. Il s'agit de savoir si le gouvernement général a, oui ou non, contracté une dette envers les producteurs de sucre indigène, et s'il n'est du plus sacré de ses devoirs de s'en acquitter. Toute la question est là et, à ce point de vue il n'y a pas un mot à répondre aux défenseurs de nos planteurs et de nos fabricants de sucre.

Aussi avons nous, maintenant, la plus ferme confiance dans la victoire de nos représentants au Congrès.

Ceux-ci ont fait de nombreuses conquêtes dans ces derniers temps. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir à cet égard, et la semaine peut-être ne se passera pas, avant qu'il n'y ait en un vote définitif sur ce sujet.

Convention de l'Interstate Farmers' Institute.

On sait qu'il existe, depuis assez longtemps aux Etats-Unis, ce que l'on appelle "Interstate Farmers Institute," une association générale des fermiers de l'Union, qui a été établie pour défendre les intérêts de l'agriculture et en développer les ressources.

Cette association vient de se réunir en convention à Vicksburg.

Les Etats de l'Ohio, du Minnesota, de l'Iowa, du Tennessee, du Mississipi, et bien d'autres de l'Ouest et du Sud, y avaient envoyé de nombreux délégués. Plusieurs gouverneurs honoraient l'assemblée de leur présence et ils y ont, dès le premier jour, pris la parole. La religion ne pouvait rester à l'écart en pareille circonstance, et un évêque s'était chargé de bénir cette réunion. Naturellement le gouverneur du Mississippi devait présider la première séance et souhaiter la bienvenue à tous les délégués de l'Association.

Que va-t-il se passer durant les quelques séances de cette Convention ? Il est assez difficile de le dire. Le sujet est vaste ; les besoins de l'agriculture si nombreux et si pressants et la détresse des fermiers si grande et si générale, qu'il y a de quoi occuper bien des réunions de ce genre.

Il est impossible que la Louisible, Etat essentiellement agricole, ne prenne pas un vif intérêt aux graves problèmes qui se débattent en ce moment à Vicksburg.

Nous regrettons de ne pouvoir donner même une analyse du discours d'inauguration prononcé par le gouverneur Stone. Il fourmille d'idées justes, ce discours, de suggestions théoriques et pratiques aussi sages qu'utiles. C'est surtout sur les causes de la détresse dont souffrent actuellement les producteurs du sol, et sur les remèdes qu'il faut appliquer au mal, que l'Hon. Stone s'est étendu. Impossible de le suivre jusqu'au bout dans cette voie.

Il n'a laissé passer aucun des points de ce vaste problème, sans en dire un mot, sans l'éclairer d'une vive lumière.

De cette association de tant d'intérêt divers qui, disséminés sur la surface du sol national, cherchent à se fortifier par l'Union et vient demander le progrès et la prospérité à la coopération des efforts de tous et de chacun, il peut résulter de grandes choses et jaillir bien des idées justes. Nous donnerons, s'il est possible, la traduction des résolutions adoptées, aussitôt qu'elles nous seront communiquées.

Un décret royal.

Tandis que dans tous les pays il est de mode de laïciser même l'enseignement primaire, l'Espagne, qui paraîtra en arrière en ceci et qui peut-être est en avance sur le vingtième siècle, vient de *confessionnaliser* son enseignement secondaire. Un décret royal établit une chaire de religion, c'est-à-dire de catholicisme, dans tous les instituts qui sont l'équivalent des lycées d'externes en France et qui existent dans les chefs-lieux de provinces. Il y aura deux cours par semaine, obligatoires pour les élèves dont les parents auront requis l'inscription, car cet enseignement reste encore potestatif, quoique dans les carrières où les lois (!) l'exigeront, les candidats devront passer des examens *ad hoc*, aux termes de l'article précité. Ce sont des prêtres qui seront chargés de ce cours. On remarquera que, même dans les grands établissements religieux d'enseignement secondaire, le cours de religion n'existe pas : c'est le catéchisme sous une autre forme pour les classes moyennes, et la philosophie pour les classes supérieures ; car la religion et la philosophie se confondent et on ne saurait les séparer. Le sermon hebdomadaire est lui-même un cours de religion. On doit s'attendre à un vif antagonisme entre les nouveaux professeurs de religion et les libre-penseurs qui font partie des universités espagnoles.

Le 22 Février.

Aujourd'hui, sur toute l'étendue des Etats-Unis, sans distinction de parti, d'origine, de latitude, de religion, de langage, tout le monde va célébrer, avec le même sentiment de respect et de reconnaissance, l'anniversaire (le 163e) de la naissance du fondateur de la Grande République Américaine, du seul homme peut-être que l'on puisse, dans les temps modernes, appeler le modèle des citoyens, des patriotes et des hommes d'Etat ; du seul qui ait vraiment mérité de porter le titre sacré de *Père de la Patrie*.

On a beau fouiller les annales de notre pauvre hnmanité, on n'y trouvera nulle part une figure plus noble, une âme plus dévouée et plus désintéressée.

Il a eu la gloire, sans seconde, d'avoir créé une nation et, après l'avoir fondée, de s'y faire non pas le maître, mais le serviteur. C'est assurément le plus droit, le plus honnête, le mieux pondéré, le moins encombrant de tous les fondateurs d'Etats qu'il y ait jamais eu sur notre globe.

Les Américains lui ont, très justement, voué un culte qui ne périra pas et qui leur fait le plus grand honneur.

On a dit souvent, et répété sur tous les tons que les démocraties sont ingrates. La fête du 22 Février prouve la fausseté de cette assertion.

Que les Américains célèbrent à jamais cette noble et pure mémoire. Tout peuple, si puissant qu'il soit, ne peut se maintenir que par le culte qu'il conserve pour ceux qui ont fait sa grandeur et sa gloire.

Il n'y a d'avenir pour les nations que quand elles ont la religion du passé.

LA LETTRE DE MME JONIAUX.

Mme Joniaux, qui vient d'être condamnée par la cour d'assises de Bruxelles, a adressé une lettre au directeur de l'*Etoile belge*. En voici les principaux passages :

Avant que le silence se fasse pour toujours peut être autour de moi, je me permets de vous demander d'user de la publicité de votre estimable journal, pour défendre à la face de tous, ce que l'émotion et la stupeur m'ont empêché de déclarer samedi soir à la cour d'assises.

Je voudrais, tant que ma voix peut encore se faire entendre, crier, crier bien haut. Je suis innocente des crimes dont on m'accuse ! Non, mille fois non, je ne suis pas une criminelle, et jamais plus épouvantable erreur judiciaire n'a été commise !

Je voudrais crier, à ceux qui sans pitié et sans relâche ont poursuivi depuis près d'un an cette œuvre de scandale, qu'ils sont bien coupables et que leur responsabilité est grande.

Je voudrais crier, à ceux qui m'ont condamnée, qu'une heure viendra où leur conscience leur reprochera de l'avoir fait sans preuves.

Je voudrais leur crier à tous, que si aujourd'hui je ne sens en moi que haine et révolte, je prie Dieu cependant de me donner la force de ne pas les maudire! Cette force, je l'avoue, en ce moment je ne l'ai pas ; quand je songe aux désastres irréparables dont ils sont cause, quand je vois le désespoir des miens, tout mon être se révolte à la pensée de pardonner à ceux qui se sont faits les artisans de ces ruines.

Quand viendront pour eux des chagrins ou des tristesses, qu'ils songent aux larmes qu'ils me font verser ; s'ils sont frappés dans leurs affections, qu'ils songent qu'ils m'ont pris en un jour tout ce que j'aimais, et qu'ils ne pourront jamais payer la centième partie du mal qu'ils m'ont fait.

Ils ont été sans pitié, ils n'ont pas pensé un seul instant qu'il y avait derrière moi tout un passé d'honneur que leur verdict frait sombrer ; ils n'ont pas songé non plus à ceux qui surtout allaient souffrir de leur erreur ! La position du père de famille brisée, l'avenir des enfants compromis !....

La douce image de ces trois malheureux, qui à vingt ans connaissent de la vie toutes les douleurs, ne les a même pas fait hésiter !

Quand, il y a près d'un an, a commencé cette instruction horrible, je suis volontairement restée à la disposition de la justice ; forte du calme de ma conscience j'attendais avec confiance l'heure de la réparation, et, certainement à défaut même de toute autre preuve, ma présence seule y devait faire conclure.

Ce que j'ignorais alors, je l'ai, hélas ! appris depuis, et je sais aujourd'hui qu'il ne suffit pas d'être innocente pour être vengée!

Je ne savais pas que pour étayer la plus abominable des accusations, dont aucune preuve n'est faite, il se trouverait des hommes pour élever cet édifice de honte dont chaque pierre est un scandale, une calomnie et dont la boue a été le ciment ! Je ne savais pas qu'il suffisait pour porter à jamais la marque de l'ignominie, qu'on vous accuse et qu'on vous condamne sans preuves.

Ah ! que ceux qui ont parlé de fatalité dans toute cette affaire ont mille fois raison ! Fatalité certes, ces trois malheurs successifs chez moi, mais fatalité aussi, vous me l'accorderez bien, de porter à jamais la livrée de la honte quand on est innocente.

La lettre se termine ainsi :

Aujourd'hui tout est deuil et désespérance, et sans la visite de mes enfants qui oublient leur propre chagrin pour me consoler, je ne sais si j'aurais la force de supporter l'atroce peine qui m'étreint. Mais quand, comme hier, je les ai vus bons et aimants comme aux beaux jours écoulés, me disant : Nous t'aimons, doublement puisque tu souffres, je me dis que Dieu ne m'a pas tout à fait abandonnée et je sens que je n'ai pas le droit de désespérer de tout.

Mais, je vous l'assure, quand on subit les tortures que nous subissons, on doit être convaincu que la douleur humaine n'a pas de limite.

Je vous remercie, monsieur le directeur, de m'avoir ouvert les colonnes de votre journal ; si ma lettre pouvait apporter, ne fût-ce qu'à une seule personne au monde, la certitude que je suis une victime et non une coupable, elle n'aurait pas été inutile.

M. JONIAUX-ABLAY.

Dum Vivimus, Vivamus.

LES CHEVALIERS —DE— MOMUS.

TABLEAUX ET BAL A L'OPERA, HIER SOIR.

Mlle Charlee Elliot, reine;

Mlles Harriet Sawyer, Julia Wogan, Joséphine Maginnis et Louise Fortier, dames d'honneur.

Cette société, depuis sa fondation, qui remonte à plus de vingt ans, a donné bien des fêtes charmantes, tour à tour au théâtre de la rue Bourbon et à celui de la rue du Canal.

Celle qu'elle donnait hier soir dans notre quartier, a été des mieux réussies et n'a en rien à envier à ses aînées, si ce n'est qu'il n'y a pas eu de procession aux flambeaux.

C'est toujours à l'histoire de la plus haute antiquité qu'elle emprunte les sujets développés, et cela avec une fidélité de détails qui laisse deviner les recherches et les études auxquelles sont obligés de se livrer ceux à qui est dévolue la tâche de traiter ces sujets.

Il y a quelques années, les Chevaliers de Momus représentaient Ramayana, une épopée indienne rédigée en langue sanscrite, où sont célébrées les aventures de Rama ; l'œuvre d'un poète nommé Valmiky, ou plutôt le recueil des travaux de plusieurs poètes d'une même école.

Le Ramayana a été publié avec traduction anglaise par Carey et Marshman, Sirampour.

Cette année, c'est encore une épopée indienne qui leur a servi de sujet, un épisode de Mahabharata du poète Vyasa. L'auteur y raconte les guerres des Kouroos et des Pandoos, les exploits de Krichna et d'Ardjouna. La poésie se compose de 18 livres et de 200,000 stances. Plusieurs épisodes du poème ont été traduits : le Bhagavad Gita, le Nalus entr'autres.

La légende mise en tableaux hier soir est comme suit : A Vidarbha, vivait un prince nommé Nala, descendant de la race de Vrisaen. Il était beau, il était bon, et de loin comme de près, de tous était aimé.

A Vidarbha était aussi une famille d'illustre origine ayant une fille d'une beauté remarquable. Damayanti et trois fils, Damna, Dama et Danta.

Nala vint un jour à chasser sur ses domaines, et aperçut un cygne qu'il s'apprêtait déjà à tuer quand celui-ci tomba à ses pieds et lui tint ce langage : "—Prince, ne me faites pas de mal, et je vous en récompenserai. Je connais une adorable créature, Damayanti, et lui parlerai de vous d'une façon si laudative, qu'elle vous donnera son cœur".

Conquis par cette promesse, Nala laisse partir le cygne qui de suite vole jusqu'à Vidarbha, où il trouve Dyamanti et s'acquitte de sa promesse.

L'incident amuse un peu la jeune fille, mais ne la trouve pas indifférente—eut-elle été femme autrement ?—Elle dit alors à l'oiseau galant qu'elle n'épousera qui autre que Nala.

Le cygne retourne au prince et lui dit l'accueil fait par la jeune fille à ses aveux d'amour ; mais à côté sont des indiscrets qui l'entendent dire, et qui s'empressent de répéter ses paroles à Varuna, Indra, Agni et Yama.

Le pauvre prince dès lors trouve en ces derniers de redoutables rivaux, tous vont organiser une expédition pour conquérir cette toison d'or. Et les voilà partis, suivis de Nala.

L'amoureuse bande arrive à Vidarbha, et charge Nala d'aller trouver Dyamanti pour lui porter leurs aveux.

Grand est l'embarras de celle-ci de faire connaître ses sentiments. Elle aime le prince, mais comment le soustraire au courroux des puissants rois en montrant sa préférence ? Ne l'expose-t-elle pas au plus cruel des châtiments ?

Damyanti est femme, nous l'avons dit, et c'est à la ruse qu'elle a recours pour se tirer du vilain pas où la voilà.

Elle parle ainsi aux rois : —"De grâce, faites moi voir le chef de Nishada, celui à qui j'ai promis de donner mon cœur quand le cygne m'est venu voir ; je ne le connais pas, mais je compte sur votre loyauté pour me l'envoyer. Je ne puis, n'est-il pas vrai ? épouser un autre puisque c'est à lui qu'appartient mon cœur. De grâce, montrez vous tous à moi sous vos traits véritables, que je puisse connaître celui que je cherche, le chef de Nishada. Tous se laissent tromper par la sincérité de ses accents, et Damyanti passe autour du cou de Nala le collier qui doit l'unir à elle.

Premier tableau—La sieste, le songe, la vision, l'arrivée du cygne, la transmission des aveux.

Second tableau—Le jardin de Damayanti, la jeune fille s'y amuse, réponse de la jeune fille.—Allégorie.

Troisième tableau—Une scène à Swayamvara, l'arrivée des prétendants à la main de Damayanti, la présentation de la jeune fille, sa perplexité, sa prière, chacun se montre sous ses traits véritables, Nala épouse Damayanti.

Momus avait convié ses invités pour huit heures et demie ; et c'est à cette heure là que le rideau s'est levé.

Une centaine de masques dans des costumes frais et riches ont figuré dans les tableaux, chacun évoluant avec une régularité presque mécanique.

Les loges d'avant-scène étaient occupées d'un côté par la reine de cette année et ses dames d'honneur ; de l'autre côté par la reine de l'année dernière, Mlle Louise Dunbar, et ses dames d'honneur, Mlle Lillie Morris, Madame J. W. Carroll, aujourd'hui, et Mlles M. J. Eastwick et Linda Miles.

A dix heures le rideau s'est abaissé sur le dernier tableau, puis a été ouvert le bal, un des mieux composés et des plus animés de la saison.

Comité de Réception.

Chas. T. Soniat,

Geo. H. Dunbar,	J. S. Boullemet,
J. B. Richardson,	G. Q. Whitney,
A. R. Brousseau,	Paul Capdevielle,
Harry T. Howard,	Charles Carroll,
Harry Daspit,	Chas. J. Théard,
Henry Maspero,	J. C. Murphy,
A. G. Palfrey,	D. A. S. Vaught,
Jos. S. Doane,	H. C. Kustis,
Ernest Mittenberger,	Frank S. Palfrey,
W. H. Adams,	R. G. Dugué,
F. V. Fornaris,	Scott McGehee,
W. P. Nicholls,	John S. Rainey,
Paul Gelpi,	J. C. Morris,
Horatio Lange,	James A. Pusch,
Emile Legendre,	C. H. Lavillebeuvre,

Prof. Ashley D. Hurt.

Commissaires du Bal.

Percy H. Davies,

J. W. Carroll,	B. P. Moss,
W. W. Girault,	L. A. Bechuel,
Dr C. Edmunds Kelly,	Dr W. E. Parker,
R. S. Charles, Jr,	Dr A. S. Wheeler,
N. S. Hopkins,	Dr Geo. B. Lawrason,
Juge Geo. H. Théard,	Charles Janvier,
Dr A. W. Nolte,	J. Watts Kearney,
Dr Wm. Wunderlich,	Fernand Lapeyre.

LE JOUR DE L'AN EN CHINE.

Cette année 1895, le jour de l'an chinois est tombé le 26 janvier.

L'année chinoise est une année lunaire et non solaire ; par conséquent, tous les trois ans, il y a un mois intercalaire.

Au dernier mois de l'année, on s'occupe uniquement des dispositions à prendre pour la célébration du jour de l'an.

Dix jours avant la fin de l'année, les bureaux du gouvernement sont fermés pour un mois. Leur clôture est précédée de la cérémonie de l'exposition des sceaux de l'Etat.

On se fait réciproquement des cadeaux. Seulement les objets sont toujours en nombre pair. La superstition chinoise regarde le nombre impair comme néfaste et le nombre pair comme heureux. Par contre, lorsqu'on fait des présents à l'occasion des funérailles d'un ami, c'est le nombre impair qui prévaut.

Nous avons dit que, pour la célébration de la nouvelle année, les préparatifs domestiques durent pendant tout le dernier mois de l'année.

On s'occupe d'abord de la confection des gâteaux dits *de l'année*.

Une semaine avant le nouvel an commence le sacrifice au dieu de la cuisine.

Ce dieu lare est représenté par une petite image en général dessinée grossièrement et placée dans une niche au dessus du four.

Elle subit d'abord un nettoyage complet pour la débarrasser de la suie que trois cent soixante jours ont dû y déposer.

Dans la croyance des Chinois, le dieu, après ce nettoyage, va rejoindre dans le ciel l'assemblée annuelle des divinités tutélaires et lui rendre compte des faits et gestes de la famille qu'il protège.

Il a ainsi un congé de sept jours, pendant lequel il est exempté de ses obscures occupations qu'il vient reprendre lorsque le délai est expiré.

Les Chinois sont persuadés que les dieux d'un ordre supérieur viennent en corps visiter la terre, à cette époque, pendant l'espace d'une semaine.

C'est le motif pour lequel ils mettent leur maison en ordre et la tiennent constamment propre pendant cette période.

Pendant ces jours sanctifiés, on prend beaucoup de peine pour garantir le sol de toute souillure. On met un soin scrupuleux à enlever la poussière et les toiles d'araignée. On fait des offrandes aux dieux lares et aux pénates, et cela au bruit du gong et des pétards tirés par centaines.

La veille du nouvel an, la ville est un vaste théâtre de mouvement et d'activité.

Vers sept heures du soir, tous les membres de chaque famille sont revêtus de leurs plus beaux habits. La principale pièce de la maison est brillamment éclairée et les meubles sont rettoyés avec soin.

Au centre, il y a une table commune convertie à cette occasion en table de cérémonie.

Au haut bout, on a placé une haute chaise sur le dossier de laquelle sont déployées trois images religieuses.

Devant ces tableaux sont disposées trois tasses de thé et trois coupes de vin, les offrandes étant toujours mises devant les idoles en nombre triple.

Un peu en arrière, douze coupes pleines de vin figurent les douze mois de l'année. La table est encore abondamment garnie de fruits, de légumes non assaisonnés, d'encens, de cierges, de vin, de gâteaux, et enfin et surtout de trois plats consistant en poissons porc et volailles.

Au bas bout de la table et sur le plancher, on étend un tapis rouge, sur lequel tout le monde se met à genoux. On fait une prière en commun.

Après cette prière, on enlève les images exposées devant la table et on les brûle avec un paquet de papier argenté, dont la combustion est annoncée par le bruit de trois petits canons de fête.

La famille se rend ensuite à la cuisine pour y sacrifier à son dieu domestique qui est revenu de son voyage céleste.

On rend ensuite les devoirs aux ancêtres de la famille, mais de la branche masculine seulement, représentée par les portraits ou par les tablettes sur lesquels leurs noms sont inscrits en grévés. On sert à ces personnages une tasse de riz cuit, une de vin, et on met devant eux une paire des baguettes dont se servent les Chinois en guise de fourchettes.

Tous ces rites se terminent par un excellent repas qui marque la fin de l'ancienne année

On n'apporte pas moins de vigilance et de ponctualité à guetter le moment où l'année nouvelle fait son entrée dans le monde.

Tout le monde reste debout, hommes, femmes et enfants. Dès que l'aube paraît, on sert à chacun un plat chaud composé du gâteau du jour de l'an, trempé dans du vin sucré.

Au lever du soleil, les membres de la famille se mettent en route pour aller saluer les dieux de la famille et de la ville, les ancêtres morts et les parents vivants. Le lever du soleil est le signal général de l'échéance des souhaits de circonstance.

Pendant huit ou dix jours, il n'y a que visites et réunions. Le jour de l'an même, on n'est pas accablé de visites ; on ne reçoit que les intimes. Beaucoup de personnes même, fatiguées des veilles de la nuit, sont obligées de se mettre au lit au milieu de la journée.

Ce n'est guère que le lendemain que les habitants commencent à se rendre visite.

Les deux ou trois premiers jours du mois il n'y a pas de boutiques ouvertes, excepté les étalages de fruitiers, les échoppes des devins et devineresses. Tout le monde a fait d'avance ses provisions pour la semaine.

Depuis le commencement jusqu'à la fin du mois, ce n'est qu'un bruit continuel de gongs, de tambours, de violons et de pétards. Pendant dix jours, il ne se traite aucune affaire importante. Et avant de rouvrir leur boutique, les marchands consultent les astrologues.

Les bureaux publics se rouvrent le 20 et l'ouverture des sceaux d'Etat marque la clôture des fêtes du jour de l'an.

F. LY,
Mandarin de 5e classe,
secrétaire-interprète de la mission chinoise.

DE TOUT UN PEU.

A l'occasion de son jubilé pontifical, S. S. Léon XIII avait reçu en présent d'un riche Américain un magnifique phonographe Edison perfectionné et muni de nombreux phonogrammes et tubes d'audition.

Maintes fois, l'après-midi, le Saint-Père se plaît à manœuvrer l'instrument et à gratifier aimablement quelque visiteur admis dans son intimité de l'audition d'un discours pontifical ou épiscopal fidèlement enregistré et non moins fidèlement débité.

Ce phonographe n'était encore jamais sorti du Vatican, et, quelque haut placées que fussent les personnes qui bien souvent ont demandé à l'entendre fonctionner chez elles, S. S. Léon XIII s'y était toujours refusé.

Enfin, le Saint-Père vient de céder aux instances de la marquise Soderini et d'autres membres distingués de l'aristocratie romaine qui a organisé, ces jours derniers, une vente de charité au profit de la restauration de l'église Saint-Philippe-de-Neri.

Le phonographe pontifical, confié aux soins de Mgr Mery del Val, camerier secret pontifical, et de l'ingénieur des sacrés palais apostoliques, a été transporté à la fête de bienfaisance, où il a fait fureur.

Morte à cent six ans.

Hier, près de Navarreux, une assistance nombreuse accompagnait à sa dernière demeure une brave centenaire : Mme Chiberry Ribère, née à Dogneu, le 16 février 1789, et âgée par conséquent de cent six ans. Elle appartenait à une famille des plus honorables de la région. Jusqu'à ses derniers moments, cette vénérable femme avait conservé son intelligence intacte. Elle lisait tous les journaux sans lunettes.

Une ancienne coutume.

Une curieuse coutume, dit-on, s'observe dans deux communes de France, dont l'une se trouve être Gourbesville dans la Manche.

Voici en quoi elle consiste :

Au commencement de l'année qui suit le mariage des personnes dont la conduite a été irréprochable, quelques jeunes gens vont demander aux nouveaux époux la pelotte. Ceux-ci la remettent, garnie d'une certaine somme, suivant les moyens des époux. Alors deux champs se forment pour courir après la pelotte, qui est lancée par la demoiselle d'honneur ; naturellement on se la dispute en courant après jusqu'à ce qu'elle soit gagnée par l'un des deux partis. Pour être déclaré vainqueur, il faut que celui qui a la pelotte entre les mains soit sorti des limites de la paroisse.

Le groupe vainqueur se partage le montant contenu dans la pelotte ; on la rapporte aux jeunes époux, qui, dans ce cas, offre un repas et fêtent les vainqueurs. La fête se termine par des salves de coups de fusil, etc.

Cet usage n'existe que dans deux communes en France ; l'autre se trouve quelque part en Vendée.

La Société anglaise pour l'exploration de la Palestine, vient de faire opérer les fouilles à l'angle sud-ouest de l'ancienne ville de Jérusalem, qui, on le sait, fut agrandie et restaurée sous Constantin, Théodore le Jeune et Justinien.

On a mis à jour d'anciennes murailles de défense, d'appareil moyen, d'environ trois mètres d'épaisseur. Les pierres sont lisses, sans boissage ni refend. On retrouve des bastions de grande dimension et une porte donnant accès à une voie pavée de larges dalles. Les recherches, qui continuent, réservent sans doute de grandes surprises aux explorateurs.

Les régiments anglais.

Au 13e de ligne (Sommerset-Leger), les sous-officiers portent la giberne à l'épaule gauche, comme les officiers ; c'est le seul régiment où ils aient cette prérogative.

Le 3e de ligne (Buffs) est le seul régiment ayant le droit de traverser la cité de Londres baïonnette au canon.

Le 28e de ligne (Gloucester) est le seul régiment ayant une visière devant et une derrière le casque.

Un de nos confrères pourrait-il nous donner les raisons de ces anomalies ?

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Cosmopolitain.—E M Stafford, Conn ; H G Epps, femme et enfant, Mlle Woodward, Paris, Ill ; J C Ward, Memphis, Tenn ; D McGirr, New York ; H Bernheimer et femme, Ind ; A S Johnston, femme et mère, Meridian ; H A Maier et femme, Atlanta ; Fred Massmer, St-Louis ; R H Jenkins, Columbus, Geo ; H J Treimer New York ; F G Beede, Boston ; W M Young M H Horsey, Angleterre ; E L Simpson New York ; W T Payne, Norfolk ; J H Turner, Memphis ; W F Pardie, Syracuse, New York ; A Hight, Montana ; A W Rosenfeld, New York ; M L Lewellyn et femme, Milwaukee ; C L Lancaster et femme, Chicago ; Wm Parn, Geo. Anderson, Galveston ; A H Carpenter, Birmingham, Ala ; Jos. Beck, Cin, O ; F P Egan, Newport, Ky ; S M Morrison, Denver, Col ; J S Johnston, Tylor Tex ; Mme P Vauschawk, Chicago ; J Rathbourn et fils, ville ; H Keating, Kansas City, Mo ; F J Webb, Baton Rouge, La ; Dr H Wessel, Laura Wessel, Davenport, Iowa ; H J Holder, Gen. H Fish, Cleveland, O.

Hôtel Déréchand.—W E Leonard, Otto Katteloh femme et fils, Chicago ; Michael Dempsey, John Dempsey, Galena, Ill ; Ed Sims, Missouri ; H J Sanders, Chicago ; H J Harris, Denver, Col ; E P Burns, Atlanta, Geo ; Frank Barker, Omaha, Neb ; A F Churchill et femme, Mlle M A Churchill, Brunswick, Géo ; T J Kernan et femme, Vicksburg ; G W Bakus, St-Louis ; J T Johnson et femme, W H Giers, Knoxville, Tenn ; Capt W T Payne, Norfolk ; J H Turner, Memphis, Tenn ; A P Marsh II, Chicago, Ill ; W J Harris, Jackson, Miss ; Capt Jas H Gunning et femme, Louisiane ; H Rosalds, Albions, Ills ; Mr et Mme J Berwin, Boston, Miss ; A R Howard et femme, Fort Atkinson, Wis ; W P Howard, Chicago, Ill ; J W Brown, New York ; Mme W W Sporlo k, McComb City, Miss ; M J Johnson, Chicago ; J Dowling, San Francisco, Cal ; Frank P Davis, Morgan City, La ; R B Glover et femme, Mlle Mitchell, Dubuque, Iowa ; J P Moreman, Denver, Col ; Saml P Williams, Philadelphie, Pa.

Hôtel Schmitz—John F Haniah, Albion Sacheriand, New York ; F A Geher et femme, Louisville, Ky ; D Sicot, St-Louis, Mo ; J B A Adams, Longview, Ala ; Dr E Alcorn, Huntsville, Ky ; T F Jones, St-Louis, Mo ; Emil Harbeck, Philadelphie, Penn ; Henry Johnson, Charleston, Mo ; H M Harber, New York ; W H Crane et femme, Chicago ; A C Horton et femme, Waco Tex ; B L Bonner, N Y ; H N Becker, San Antonio, Tex ; S H Winters, Birmingham, Ala ; A J Evans et femme, Milwaukee, Wis ; C G Burns et femme, Montgomery, Ala ; W J Youngblood, St Louis, Mo ; H P Houston Denver, Col ; James J Andrews, Evansville, Ind ; E A Porter, Chicago ; H L Van Sickle, T C Albright, Bloomington, Ill ; M A Thompson, Richmond, Va.

PITOT—Décédée hier matin, jeudi, 21 février 1895, à 3:30 heures, à l'âge de 87 ans, ROSA MONTÉGUT, épouse de feu Armand Pitot. Les amis et connaissances des familles Pitot, Montégut et Grima, de ses gendres Col. Gustave Le Gardeur, Arthur Mendes et feu L. G. Séré ainsi que ceux de ses petits-fils Ferdinand Larue et Will Nangle sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure No 915 rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Anciens No 129, Nouveaux Nos 537 & 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Kauterne et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandis achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que le DIMANCHE, 24 FEVRIER, aura lieu, à l'Aile de la Société, l'élection d'un vice-président.

Le scrutin sera ouvert à midi.

A 5 heures aura lieu l'Assemblée Générale Trimestrielle régulière.

Le dépouillement du scrutin se fera immédiatement après la clôture de l'assemblée.

Par ordre du président.

J. M. VERGNOLE,
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
22 fév—3f

AVIS.

Le Docteur M. V. Richard a l'honneur d'informer MM. les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, que son office de consultation sera ouvert, de 4 à 5 heures P. M., au No 11 rue Bayonne.

M. V. RICHARD, D. M.
22 fév—22 23 24 Rés. : 666 Magazine.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau : 1138 et 1139, Avenue Nord Remparts. Ecuries : 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.
John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice Président.
Chas. L. Houdousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs : F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Deléry, J. F. Meunier
20 fév—1 an

Semence de Riz Semence de Riz.
Venant d'être reçu par le vapeur Floridian, 350 sacs semence de riz importée de Hunduras. A vendre par
JOSEPH BUHLER,
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur.

Semence de Riz. Semence de Riz.
Semence de riz de choix de Honduras et des Carolines.
A vendre par
JOSEPH BUHLER.
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lac.
P. O. Box 113. 29jan—1an

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.

CHAS. H. SCHENCK.
7fév—22f Trésorier de Ville.

Veuve LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.
Succursale : MONTRÉAL 1603 RUE NOTRE-DAME.
Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de Journaux français.
Messages et Livres de fonds prix de Paris.
Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.
Editeur du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

Avis.
Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie toutes les personnes qui peuvent avoir des objets en gage, à son magasin, de vouloir bien venir les retirer s